

Rapport de gestion de l'organe d'administration à l'Assemblée générale du 10 juin 2025

Exercice 2024

Les articles 3 :5 et art 3 :6 du nouveau Code des sociétés ainsi que l'article 23 des statuts d'IPFBW prévoient l'élaboration d'un rapport de gestion. Il porte sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024.

1. Evolution des affaires et situation de la société

Les faits marquants de l'exercice 2024 sont :

- Marché conjoint avec inBW – Désignation d'un DPO ;
- Marché de fourniture d'énergie – relance et attribution et adoption d'une stratégie de fixation des prix ;
- Projet conjoint avec inBW - Piper BW – état des lieux ;
- Plan de financement ORES et état des lieux en BW ;
- NEOWAL – Augmentation de capital ;
- Application du test de liquidité et du test d'actifs nets, élaboration de rapports de trésorerie (ou double test) pour la distribution du dividende

2. Commentaires sur les comptes annuels :

Bilan :

Au 31 décembre 2024, le bilan d'IPFBW affiche un total de 332.609.100 €. Il était de 337.271.777,48 € au 31 décembre 2023.

A l'actif :

Les actifs immobilisés s'élèvent à 323.237.888,13 € contre 323.063.346,98 € en 2023.

Les actifs circulants sont de 9.318.323,64 € contre 14.141.612,59 € en 2023. Les prêts octroyés dans le cadre d'Activent Wallonie s'élèvent à 1.529.404,09 € pour les projets de Spy et de Ghlin Baudour, ce qui justifie, entre autres, l'écart pour les créances à plus d'un an.

A la suite de la déclaration en faillite de la société Solarly (ex EBW), une réduction de valeur de 220.508,77 € a été actée.

Au passif :

Le montant des capitaux propres est de 232.037.709,02 € contre 221.781.890,29 € en 2023.

Le total des dettes s'élève à 100.571.390,98 € au 31/12/2024 contre 115.482.387,19 € l'année précédente.

Les dettes à plus d'un an étaient de 97.595.107,55 € en 2023 et sont, à la clôture des comptes de 2024, de 95.327.247,13 €.

Compte tenu de l'augmentation du taux OLO 10 ans, les charges à imputer pour les intérêts du 3^{ème} secteur et du fonds gaz passent de 1.733.643,11 € à 2.695.991,94 €.

Compte de résultats

I. En ce qui concerne les ventes et prestations

Les « services et biens divers » passent de 201.794,60 € en 2023 à 214.226 € à fin 2024.

La régularisation des rémunérations a été adaptée à la suite de l'application de l'arrêté du Gouvernement wallon.

II. En ce qui concerne les produits financiers

Les produits financiers, liés aux immobilisations financières, s'élèvent à 13.992.694,33 € en 2024 contre 77.947.059,94 € en 2023. Toutefois, il est à noter que grâce aux positions prise par l'Organe d'administration en SOCOFE et en ACTIVENT, les produits financiers s'avèrent plus élevés qu'en 2024 (en dehors du caractère exceptionnel de la plus-value ; cf. ci-dessous).

Pour l'année 2023, les produits financiers sont considérables en raison du caractère exceptionnel des plus-values réalisées lors de l'échange des parts Publi-T (35.963.834,38 €) et Publigaz (29.292.740,32 €) en parts SOOFE. .

Tout comme pour l'année précédente, notons qu'il prématuré de réaliser une réduction de valeur et qu'un suivi sera apporté dans les années futures.

Les dividendes octroyés par Ores Assets pour les parts A s'élève à 10.402.371,06 € € en 2024 contre 10.001.485,29 € en 2023. Au sein d'ORES Assets, il n'y a plus de distinction entre secteurs, cette distinction est fournie uniquement sur demande dûment motivée.

En ORES, les montants qui sont versés sur une année civile donne des conclusions différentes par rapport à la vue des dividendes des deux exercices. En effet, sur une année calendrier N, les montants reçus sont constitués du solde des dividendes de l'année N-1 et de l'acompte sur dividendes de l'année N.

Les dividendes perçus en SOCOFE et ELIA s'élèvent à 3.057.706,3 €, ce qui confirme le juste choix fait par l'Organe d'administration.

Les projets éoliens développés en Activent génèrent un dividende 57.036,48 € et 187.814,22 € d'intérêts en 2023.

III. En ce qui concerne le bénéfice de l'exercice à affecter.

Il s'élève à 10.207.821,47 € contre 75.457.992,02 € en 2023. Le bénéfice à distribuer est de 8.000.000 €

IV. Risque et incertitude

Se référer au point 9 « Utilisation des instruments financiers par la société ».

3. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant

4. Circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement de la société

Sans objet.

5. Activités en matière de recherche et de développement.

Sans objet

6. Indications relatives à l'existence des succursales de la société

Sans objet

7. Perte reportée ressortant au bilan ou compte de résultats faisant apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice.

Sans objet

8. Informations à insérer dans le présent rapport en vertu du code des sociétés

Sans objet

9. Utilisation des instruments financiers par la société.

Sans objet

Participations

A titre liminaire, signalons que la nature même de ces participations exclut toute prise de risque inconsidérée. La volonté d'IPFBW étant d'assurer un accroissement régulier sur le long terme et non pas un rendement maximisé sur du court terme.

Ores Assets – Gestion des réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Brabant wallon.

Compte tenu des dispositions statutaires d'IPFBW la répartition par secteur est encore nécessaire. Dès lors, IPFBW détient, pour le secteur électricité, 5.264.053 parts A et 3.522.872 parts A pour le secteur gaz. La valeur nette comptable de la part A arrêtée au 31 décembre 2024 s'élève à 30,99 €.

Il s'agit de participations à risque très faible vu l'activité d'Ores Assets qui est régulée depuis la libéralisation des marchés de l'énergie. Toutefois, le plan financier ORES ainsi que les méthodologies tarifaires définies par la CWAPE engendreront une incidence négative sur les dividendes dès 2030.

Ores Assets – Secteur commun

IPFBW détient pour le secteur électricité, 150.948 parts A et 78.151 parts A pour le secteur gaz.

La valeur nette comptable de la part A s'élève à 30,99 € tant-en électricité qu'en gaz.

Elia System Operator – Gestionnaire de réseau de transport d'électricité du pays

IPFBW possède 93.770 parts. Le risque quant à ces participations est très faible dans le sens où Elia est une société dont les activités et les revenus sont régulés.

SOCOFE

IPFBW détient aujourd'hui 24.029 parts en SOCOFE, soit 4,10% du capital. Cette dernière est active dans des secteurs tels l'énergie, les énergies renouvelables, l'environnement et l'eau. Il s'agit d'une participation à risque faible.

ACTIVENT

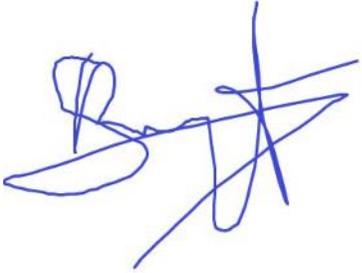
IPFBW détient 5% du capital d'Activent, société ayant pour objet le développement de projets éoliens et la production d'énergie renouvelable.

Au 31 décembre 2024, les immobilisations financières en Activent étaient réparties comme telles :

Capital libéré		750.215,00 €
Prêts d'actionnaires	Le Roeulx	37.003,37 €
	Ghislenghien	197.054,25 €
	AGC Seneffe	120.959,22 €
	H & M Ghlin	126.287,91 €

JTEKT	178.868,65 €
Cosucra	209.197,75 €
Frameries	356.099,25 €
Ghlin-Baudour	1.082.237,50 €
Spy	447.166,59 €

Certifié sincère et véritable,



Lionel ROUGET
Président

En application du Code de démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer le fonctionnement et la transparence des intercommunales, les éléments repris ci-dessous complètent le rapport de gestion.

I. Structure de l'organisation :

Organe d'administration :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Pascal COLLIN	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur
➤ Madame Xavier DUBOIS	Administrateur jusqu'au 11 décembre 2024
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur jusqu'au 2 décembre 2024
➤ Madame Laurence SMETS	Administrateur

Bureau exécutif :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur

Comité de rémunération :

➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur

Comité d'audit :

➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur jusqu'au 2 décembre 2024

II. Organigramme fonctionnel :

➤ Madame Sarah GILLARD	Directrice
------------------------	------------

III. Lignes de développement

Introduction :

A titre liminaire, nous soulignons, comme chaque année, que compte tenu de l'objet social d'IPFBW, la mise en place d'indicateurs de performance est difficile. Il est peu envisageable d'y analyser le volume, le coût unitaire ou encore la qualité des services rendus.

Comme stipulé dans notre plan stratégique, des réflexions sont menées pour assurer des politiques nouvelles et durables.

- **Services aux communes**

IPFBW organise des achats groupés dans différents domaines tels que l'électricité, le gaz, les assurances, les services postaux, contrôle et certification des installations électriques, ascenseurs et engins de levage, certification PEB des bâtiments publics, services dans le domaine de la prévention.

La formule reste identique et présente des avantages tels que :

- une baisse de prix considérable liée à l'effet de masse ;
- un allègement de la charge administrative lié à l'organisation de marchés publics pour les adhérents (rédaction du cahier spécial des charges, lancement et attribution du marché, relations avec l'autorité de tutelle, ...)

Dans le cadre de ces missions, IPFBW accompagne les adhérents dans la durée et coordonne les relations entre le fournisseur et/ou prestataire de service et l'entité adhérente jusqu'à l'aboutissement du dossier.

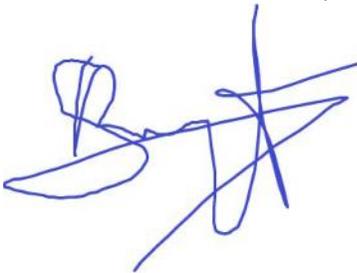
- **Evolution des intercommunales pures de financement**

IPFBW fait partie de la structure NEOWAL, celle-ci regroupe l'ensemble des intercommunales pures de financement. Son but est de soutenir de nouveaux projets d'énergie renouvelable, par le biais d'une structure coopérative permettant la flexibilité dans sa gestion en respectant les intérêts et l'égalité de l'ensemble de ses actionnaires.

Entrer dans cette nouvelle structure permet à IPFBW d'œuvrer vers la transition énergétique et ainsi être en cohérence avec son plan stratégique avec pour autres avantages, de bénéficier des compétences spécifiques et des capacités financières des futurs partenaires.

IPFBW détient 10% de la société.

Certifié sincère et véritable,



Lionel ROUGET
Président

IV. Plan financier pluriannuel :

Les estimations se basent notamment sur :

Sortie récurrente :

Remboursement des emprunts, coûts des ventes et prestations

Rentrées :

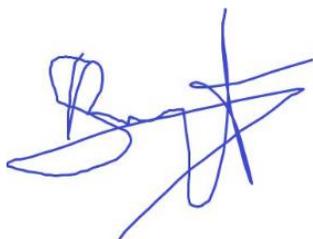
Dividendes ORES et autres dividendes stables

Intérêts :

Taux de valorisation des parts A : +/- 4%

	2025	2026	2027
Remboursement des emprunts	€ 2.200.000.00	€ 2.200.000.00	€ 2.200.000.00
Dividende prévisionnel ORES Assets (électricité, gaz, secteur commun)	€ 10.840.720.78	€ 10.037.704.43	€ 10.740.343.74
Autres apports au résultat IPFBW	€ 2.800.000.00	€ 2.800.000.00	€ 2.800.000.00
Charges financières et coût des ventes et prestations	€ 2.754.000.00	€ 2.809.080.00	€ 2.865.261.60
Bénéfice à affecter estimatif	€ 8.686.721	€ 7.828.624	€ 8.475.082

En ce qui concerne le remboursement des emprunts, les annuités sont constantes puisque tous les emprunts sont à taux fixe. Les charges financières et coût des ventes et prestations ont été majorés de 2% dès 2025 pour mieux correspondre à la réalité économique et notamment de la hausse du taux OLO pour le paiement des intérêts du 3^{ème} secteur et du secteur gaz. Les dividendes ORES de 2023 ont été majorés de 1,8% conformément au plan financier présenté à notre OA le 14 janvier 2025.



Lionel ROUGET
Président